

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

CAMPING LES OLIVIERS – SAS LES OLIVIERS – Siret 484 960 232 00029
Route d'Argelès – 66160 LE BOULOU
04 68 83 12 86 – 06 11 40 76 69 – contact@camping-lesoliviers.com
www.camping-lesoliviers.com

DÉFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Les Oliviers, exploité par la SAS LES OLIVIERS ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels).

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet ou sur support écrit-papier ou électronique. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

La version applicable au Client est celle en vigueur communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : CAMPING LES OLIVIERS – Route d'Argelès – 66160 LE BOULOU

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en les signant dans le bas de la dernière page dans l'encadré prévu à cet effet.

ARTICLE 2 – RÉSERVATIONS

La réception du contrat signé et des arrhes vaut confirmation de la réservation. Aucune confirmation ne sera envoyée ni par mail ni par courrier. Les arrhes sont égales à 30 % du montant total du séjour + les frais de dossier.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après réception du Client du contrat de location signé, des conditions générales signées et du versement des arrhes.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqués sur le site internet, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Nom/Prénom : **Dates de séjour :** du au..... **Emplacement** **Mobil-Home**

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie sur demande du Client par le Vendeur et remise au Client au plus tard à la fin de son séjour.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés ainsi que les frais de dossier est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client.

Le solde du séjour devra être réglé intégralement le jour de l'arrivée.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

Le solde du séjour est à régler en intégralité le jour de votre arrivée.

Le camping n'accepte pas le paiement du solde par chèque bancaire, seuls sont autorisés les règlements du solde par CB, chèques vacances ou espèces. Le camping ne propose pas d'assurance annulation. En cas d'annulation de la réservation (même pour cause grave), et conformément à l'article 1590 du Code Civil, les arrhes restent acquises par le camping.

En cas d'annulation d'une réservation incluant un prêt d'un véhicule, le camping facturera au Client le montant déjà payé auprès du loueur du véhicule.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

A votre arrivée, vous devez laisser stationner votre véhicule sur le parking extérieur et vous présenter à la réception.

L'hébergement ou l'emplacement pourra être occupé à partir de 15 heures pour les mobil-homes et 14 heures pour les emplacements le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures pour les mobil-homes et 12 heures pour les emplacements le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 60 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, deux dépôts de garantie de 60 € et 400 € sont exigés du Client le jour de la remise des clés (soit par chèque, soit par empreinte CB) et ne sont pas restitués le jour de fin de location.

Le nettoyage de l'hébergement est à votre charge. En fin de séjour, la location doit être rendue en même état de propreté que le jour de l'arrivée. **Dans le cas contraire, la caution de 60 € sera encaissée (des photos pourront être envoyées sur demande).**

Nom/Prénom : **Dates de séjour :** du au..... **Emplacement** **Mobil-Home**

Le jour du départ, la location doit être libérée avant 10h00. **Il n'y aura pas d'état des lieux fait en votre présence.** Il sera effectué dans la journée par le personnel du camping. Les dépôts de garantie par chèque seront déchirés ou par CB annulés dans la semaine suivant votre départ s'il n'y a pas de problèmes constatés.

S'il y a des manquements ou des dégâts occasionnés au mobil-home :

Vous en serez informés, dans la semaine suivant votre départ, par téléphone ou par mail. Une facture du montant correspondant vous sera transmise à votre demande. Si vous avez effectué votre caution de 400 € par empreinte carte bleue, celle-ci ne sera pas restituée dans sa totalité. Le montant de la facture transmise sera déduit. Si vous avez effectué votre caution de 400 € par chèque, vous devrez vous acquitter du montant de la facture transmise : soit en nous contactant par téléphone pour faire un règlement par carte bancaire (vente à distance) soit en nous transmettant votre règlement par chèque. Votre chèque de caution de 400 € ne sera déchiré que lorsque le règlement de la facture sera honoré. Ces dépôts de garantie ne constituent pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

En cas de retard non signalé, la location du mobil home ou de l'emplacement sera maintenue pendant 24 h 00 seulement.

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 30 jours.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu :

- à la délivrance d'un avoir valable 12 mois remboursable à l'issue de la période de validité.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer

Nom/Prénom : **Dates de séjour :** du au..... **Emplacement** **Mobil-Home**

(confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire

- émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir est valable 12 mois ; il est remboursable à l'issue de la période de validité.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres. Les animaux doivent être tatoués (ou pucés) et à jour des vaccinations. **A l'intérieur de l'enceinte du camping, ils doivent être tenus en laisse. Ils doivent être emmenés à l'extérieur du camping pour faire leurs besoins. Nous demandons aux maîtres de bien vouloir se munir d'un sac pour ramasser les besoins de leurs animaux et laisser les abords du camping propres. Il est interdit de laisser un animal seul dans la location, sur l'emplacement ou sur le camping.**

Ils sont acceptés moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables sur place.

7.3. INVENTAIRE

Un inventaire est présent dans chaque mobil-home. Il vous appartient de tout contrôler avant de vous installer et d'informer le secrétariat des manquements dans la journée. Une déduction sera effectuée sur votre caution pour tout matériel manquant ou détérioré (le tarif est précisé sur la feuille d'inventaire). Le camping fournit couvertures et oreillers sauf en cas de pandémie.

7.4. EMPLACEMENT

Il est strictement interdit de déverser des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux d'eaux pluviales.

Le jour du départ, l'emplacement doit être laissé propre et libre de toute occupation.

Pour les camping-cars et les caravanes, l'électricité sera automatiquement facturée au-delà de 3 nuits.

7.5. INTERDICTION DE FUMER

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locatifs, un cendrier est à votre disposition dans le mobil home pour fumer sur la terrasse. Pour éviter tout risque d'incendie, il est interdit d'écraser / jeter les mégots de cigarettes sur le sol, des cendriers, prévus à cet effet, sont présents à côté de la réception, du bar / restaurant et des blocs sanitaires du camping.

7.6. BARBECUE

Seuls les barbecues électriques de moins de 6 ampères et les barbecues à gaz sont autorisés.

7.7. PISCINE

La piscine n'étant pas surveillée, les enfants de moins de 10 ans sont sous la responsabilité de leurs parents et doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Seuls les boxers, slips et maillots de bain sont autorisés.

Il est **interdit de fumer, de manger, de boire de l'alcool et des jus de fruits** dans l'enceinte de la piscine. Il est demandé à chaque client de respecter les lieux et ne pas laisser de déchets sur le sol. Des poubelles auprès de la terrasse du bar / restaurant et auprès des blocs sanitaires sont prévues à cet effet.

Toute personne ne respectant pas le règlement affiché à la piscine pourra se voir exclure de celle-ci.

7.8. BLOCS SANITAIRES

Les blocs sanitaires ne sont pas une des aires de jeux. Il est strictement interdit d'y pratiquer quelques jeux que ce soit.

7.9. WC COMMUNS

Nous vous demandons d'utiliser le papier toilette mis à votre disposition et de ne rien jeter dans les WC (serviettes hygiéniques, lingettes...).

7.10. BLOCS ÉVIER « VAISSELLE » - « LINGE »

Les blocs éviers sont strictement réservés aux campeurs.

Ne pas jeter d'aliments dans les éviers, des poubelles sont mise à votre disposition à côté des blocs évier.

7.11. DOUCHES COMMUNES

Les douches sont exclusivement réservées aux campeurs.

Pour le confort de tous et par respect envers le personnel de nettoyage, nous vous remercions de bien vouloir laisser les parties communes propres.

7.12. JEUX

Aucun jeu violent ou gênant la tranquillité des occupants ne peut avoir lieu dans l'enceinte du camping. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

Aire de jeux :

Le règlement et les horaires sont affichés à l'entrée de l'aire de jeux.

Il est **interdit de fumer et de boire de l'alcool** dans l'enceinte de l'aire de jeux. Il est demandé à chaque client de respecter les lieux et ne pas laisser de déchets sur le sol. Des poubelles auprès des blocs sanitaires sont prévues à cet effet.

Toute personne ne respectant pas les consignes d'utilisation des jeux pourra se voir exclure de l'aire de jeux.

Salle de Jeux :

Il est **interdit de fumer et de boire de l'alcool** dans la salle de jeux. Il est demandé à chaque client de respecter les lieux et ne pas laisser de déchets sur le sol. Des poubelles auprès de l'entrée sont prévues à cet effet.

Toute personne ne respectant pas les consignes d'utilisation des jeux pourra se voir exclure de la salle de jeux.

7.13. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'accueil et est disponible dans chaque mobil-home. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 1 jour à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 3 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Le camping se dégage de toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit pendant votre séjour.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

♦ Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu' il/elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

♦ Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : camping@lesoliviers.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : SAS LES OLIVIERS, CAMPING LES OLIVIERS, Route d'Argelès, 66160 LE BOULOU, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;

Nom/Prénom : **Dates de séjour :** du au..... **Emplacement** **Mobil-Home**

- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

SAVOIR VIVRE ET RESPECT DE TOUS

Nous vous demandons de bien vouloir respecter :

- ♦ L'ensemble des installations mises à votre disposition
- ♦ Les clients
- ♦ Le personnel
- ♦ Les normes environnementales et notamment celles relatives à l'utilisation de l'eau (douche)

En outre, en cas de non utilisation de la terrasse du mobil-home, la lumière de celle-ci devra être systématiquement éteinte. En cas de non respect de cette clause, un montant forfaitaire de 5 € par soir pourra être retenu de la caution.

AYEZ LE RÉFLEXE « ÉCO RESPONSABLE »

Le camping se réserve le droit d'utiliser votre image et celles des personnes qui vous accompagnent pour ses besoins publicitaires (photos, vidéos, etc).

Veillez compléter ce qui suit :

Je soussigné(e).....

autorise

n'autorise pas

le camping à faire reproduire, à publier ou présenter mon image et celle de tous ceux qui m'accompagnent, pour ses besoins publicitaires sur quelques supports que ce soient (papier, internet,...)

Date et Signature précédée de la mention « lu et approuvé »